

Espérons qu'on ne s'arrêtera pas là, mais qu'on fournira vraiment aux intéressés les moyens de remplir ce rôle. Le ministre a déclaré qu'on envisage présentement la conversion de deux brigades au concept de transport par air. J'aimerais qu'il nous précise quand ces programmes seront mis en vigueur et comment on s'y prendra pour les mener à bonne fin.

Dans son exposé, le ministre a parlé de l'achat de 20 autres Hercules C-130 destinés à assurer le transport stratégique des troupes canadiennes. Cette nouvelle nous réjouit. Je note que, selon le ministre, les possibilités de ce commandement devront être accrues au cours des années à venir afin qu'il puisse répondre convenablement à la notion de mobilité énoncée dans le Livre blanc. Des études, nous a-t-il dit, sont présentement entreprises en vue de déterminer le choix de l'équipement le moins cher et le plus efficace exigé par cette expansion. Nous sommes d'accord avec ces propositions destinées à faciliter le transport; c'est essentiel, à notre avis, mais nous sommes impatients de connaître ces projets en détail. En fin de compte, le Livre blanc qui renferme cette promesse date de près de deux ans. Combien de temps prendront ces études relatives au choix de l'équipement le moins cher et le plus efficace? Quels projets sont envisagés pour accroître davantage les possibilités du Commandement du transport aérien? Combien de troupes peuvent être transportées par avion à l'heure qu'il est, et dans quelles parties du monde?

La notion de mobilité exposée dans le Livre blanc a du bon. A mon sens, c'est même ce qu'on y trouve de mieux. Mais il faut passer de la théorie à la pratique. En persistant à vouloir jouer un rôle désuet en deçà des limites financières d'environ un milliard et demi de dollars, ne risquons-nous pas d'affaiblir les dispositions nécessaires à l'application de la notion de mobilité? La chose est à craindre.

Notre parti croit que ces questions exigent des réponses. Nous sommes convaincus—on l'a dit assez souvent, mais on le fait moins souvent—qu'il faut adapter la politique de défense aux objectifs politiques. L'objectif politique que le Canada, comme membre de l'alliance, peut le mieux servir par ses effectifs de défense, c'est de fournir des troupes pour le maintien de la paix, des troupes conventionnelles extrêmement mobiles. A notre avis, nous devons concentrer nos efforts là-dessus et nous éloigner avec beaucoup plus d'empressement et de détermination qu'en a manifesté le ministre, du rôle désuet que nous avons joué dans le passé.

[M. Brewin.]

• (3.10 p.m.)

[Français]

L'hon. M. Cadieux: Monsieur le président, je m'en voudrais de ne pas profiter de cette occasion pour faire part à la Chambre de l'expérience reconfortante que j'ai eu l'avantage de vivre depuis un an que j'ai été affecté à la Défense nationale. D'une façon plus particulière, au cours de cette année, j'ai eu l'avantage de visiter de nombreuses unités des forces canadiennes, et je crois qu'il est de mon devoir de témoigner, ici, non seulement de la bonne volonté avec laquelle ces forces acceptent le programme d'intégration qui a été mis de l'avant par le ministre de la Défense nationale (M. Hellyer), mais aussi du fait qu'elles comprennent le rôle essentiel qu'elles jouent dans ce moment pour l'avenir, la sécurité et la stabilité de notre pays.

Le débat sur les crédits du ministère de la Défense nationale ne fait que commencer et cependant, déjà, nous avons entendu de nombreuses opinions, parfois contradictoires, parfois favorables, parfois hostiles, sur le sujet de l'intégration des forces armées et, en certains milieux, on semble croire que le ministre de la Défense nationale, moi-même et le personnel du ministère ne semblons pas nous rendre compte des difficultés inhérentes à la mise en application de ce programme d'intégration.

Rien n'est plus contraire à la réalité, monsieur le président. Nous savons les difficultés que nous avons connues au cours de ces quelques mois et qui furent parfois très difficiles à surmonter. Par ailleurs, ce n'est pas une raison pour s'arrêter en chemin et pour ne pas poursuivre un projet qui, dès sa conception, implique et promet tant d'avantages et qui nous permet, également, d'envisager une force armée conçue non pas pour il y a 50 ans, mais pour la période à venir. Et nous avons eu, au cours de cette expérience, l'encouragement de constater également qu'à l'étranger, dans plusieurs pays étrangers, on nous envie, justement, d'être de la stature voulue pour tenter une telle expérience.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, j'ai rencontré plusieurs visiteurs de certains pays étrangers, de pays amis, de pays du Commonwealth, qui sont venus ici pour s'informer des progrès que nous réalisons dans la mise au point de cette intégration de nos forces, et chacun d'eux nous a fait part que, chez eux, on avait déjà, et parfois souvent, envisagé de mettre en œuvre un semblable programme. Dans le cas de certains pays, on a constaté que les forces armées étaient peut-être trop nombreuses pour arriver à